

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 octobre 2011

**INSTAURATION D'UNE ÉPREUVE DE "FORMATION AUX PREMIERS SECOURS"
AU BREVET DES COLLÈGES - (n° 3691)**

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 5

présenté par
M. Féron

ARTICLE 2

Substituer aux mots :

« définie à »,

les mots :

« mentionnée au deuxième alinéa de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.